

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 29 mai 2009  
(convocation du 15 mai 2009)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Neuf Mai Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
Mme FAYET Véronique à Mme LAURENT Wanda jusqu'à 10 h 10  
M. HERITIE Michel à M. SOUBABERE Pierre  
M. PUJOL Patrick à M. SEUROT Bernard à partir de 11 h 50  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 10  
M. BONNIN J. Jacques à Mme BONNEFOY Christine jusqu'à 10 h 10  
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. BRUGERE Nicolas  
M. CAZENAVE Charles à Mme. DELATTRE Nathalie  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita  
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 40  
M. DUPOUY Alain à M. DAVID Jean-Louis à partir de 11 h 50  
M. GUICHEBAROU J.Claude à M. FLORIAN Nicolas à partir de 11 h 40  
M. GUICHOUX Jacques à Mme. BALLOT Chantal  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 h 30

M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle  
M. LOTHaire Pierre à M. DUCASSOU Dominique  
M. PALAU Jean-Charles à M. DAVID Yohan  
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. BREZILLON Anne  
M. POIGNONEC Michel à Mme. PIAZZA Arielle  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel  
M. REIFFERS Josy à M. MOGA Alain  
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine à partir de 10 h 15  
M. ROBERT Fabien à M. BOUSQUET Ludovic  
M. ROUVEYRE Matthieu à M. PEREZ Jean-Michel jusqu'à 10 h 45  
M. SENE Malick à M. DAVID Alain  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme COLLET Brigitte à partir de 11 h 50  
Mme. WALRYCK Anne à Mme. TOUTON Elisabeth

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Pessac - Ecosite du Bourgailh - Programme d'actions 2009 - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Créée le 20 décembre 2002, l'association Ecosite du Bourgailh a pour vocation de promouvoir le concept d'écosite, projet visant à revaloriser et à préserver un vaste espace naturel à fort potentiel de loisirs urbains et touristiques, et réaliser un grand espace récréatif mettant en scène la nature, et de contribuer à la valorisation du site du Bourgailh par la définition d'un plan de promotion et la réalisation d'un programme d'animations et d'évènements sur le site.

**Le programme 2008** a été particulièrement axé sur les deux thèmes portant d'une part sur le Pôle nature autour d'actions d'animation et de promotion, et, d'autre part, sur l'aménagement général concernant les voiries, le centre de tri, les acquisitions foncières, et les agréments.

- **Le pôle nature**, à la suite d'aménagements de sentiers de promenade, de travaux de sécurisation et de balisage de traversées piétonnières et cyclistes, a donné lieu à un programme d'animations grand public qui s'est déroulé autour de manifestations et d'animations avec des cycles de conférences sur les thèmes de la nature, de l'astronomie et de l'écocitoyenneté, des journées thématiques autour d'ateliers de jardinage et de soirées contées, de visites de jardin, de ballades à poney, des promenades en calèche et des actions de sensibilisation des jeunes publics au respect de l'environnement avec des supports pédagogiques tels que le carnet nature et la mise place du club nature.

Par ailleurs, la promotion du site a donné lieu à la distribution de 20 000 plaquettes - programmes et à la consultation sur le site internet du programme de la saison en ligne et de l'actualité des aménagements.

- **L'aménagement général** a donné lieu à la réalisation des actions suivantes :
- poursuite de la réflexion sur le déplacement du centre de tri pour laisser place à l'espace évènementiel,
- poursuite des acquisitions foncières dans la perspective de mise en œuvre du parc résidentiel de tourisme et de la ferme pédagogique,
- démarrage de la démarche visant à l'obtention d'agréments dans les domaines de l'éducation, du tourisme, du handicap, de jeunesse et sports, etc....

**Pour l'année 2009**, le plan d'actions de l'Ecosite du Bourgailh s'articule autour des deux grands thèmes que sont le Pôle Nature et le programme d'animation du site.

**1 – Le Pôle Nature** sera développé autour des actions d'aménagement, d'animation et de promotion suivantes :

- Dès que le déplacement de la déchetterie en cours de réflexion aura eu lieu, les travaux d'aménagement de la Maison du Bourgailh seront envisagés,
- Implantation d'un parcours de course d'orientation dans la forêt du Bourgailh,
- suivi du projet Verdesis concernant l'exploitation du biogaz sur le site du Bourgailh,
- poursuite des aménagements de la colline par la pose d'une clôture et des plantations,
- lancement du chantier des jardins partagés,
- implantation de toilettes sèches durables,
- aménagement du parvis du belvédère,
- aménagement visuel de l'entrée de l'avenue de Beutre,
- complément d'installations au parking existant pour l'accueil du public, amélioration du contrôle d'accès au site, et ouverture d'un accès piéton complémentaire,
- installation de plans du site pour l'information du public.

**2- Le programme prévisionnel d'animations du site** sera le suivant :

- Reconduction du large choix d'activités sur le site avec les cycles de conférences sur les thèmes de la nature, l'astronomie et l'écocitoyenneté,
- poursuite de l'aménagement de l'espace d'animation,
- découverte de l'agronomie tropicale,
- réalisation d'éco manifestations avec , à titre d'exemples, le printemps du Bourgailh »Fête du jardin et de la nature » les 18 et 19 avril 2009 et l'automne du Bourgailh « Fête de l'arbre et de la nature » le 26 septembre 2009,
- développement du club nature,
- sur la thématique géologique, valorisation des sables fossilifères,
- diversification des activités ludiques le week-end,
- développement de la ferme pédagogique mobile au Bourgailh,
- organisation des rendez-vous détente avec des petits déjeuners nature, cours de Taï Chi,
- séances de sophrologie.

Pour assurer la réalisation de l'ensemble de ce programme d'actions, l'association Ecosite du Bourgailh doit disposer d'un budget de fonctionnement estimé pour 2009 à 159 000 € T.T.C qui pourrait être financé de la façon suivante :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Charges personnel	78 000	<b>Subventions :</b>	
Charges de fonctionnement	25 000	-CUB	40 000
Frais de promotion	15 800	-CRA	40 000
Evènements/animations	39 000	-CG33	30 000
Frais divers	1 200	-Ville de Pessac	30 000
		-Ville de Mérignac	5 000
		-Conseil Général courant vert	750
		<b>Partenaires</b>	
		-Caisse des Dépôts	1 000
		-Caisse d'Epargne	1 000
		-Chambre de Commerce	1 000
		- EDF	1 000
		Cotisations	120
		Recettes animations	5 000
		Produits annexes	1 830
		Produits financiers	380
		Subvention s/investissement	1920
<b>TOTAL</b>	<b>159 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>159 000</b>

Les partenaires publics que sont le Conseil Régional, les villes de Pessac et Mérignac ont fait savoir qu'ils entendaient participer comme prévu au financement du programme d'actions 2009 et que pour le Conseil Régional, sa commission permanente du mois de mai devrait valider sa participation. Quant au Conseil Général, il est pour l'instant réservé sur sa participation.

Dans ces conditions, si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** d'accorder à l'association Ecosite du Bourgailh, une subvention de fonctionnement de 40 000 € pour les actions qui seront mises en œuvre dans le cadre du plan d'actions et du programme d'animation 2009,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée, destinée à régler les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours : chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 29 mai 2009,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

M. JEAN-CHARLES BRON

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
16 JUILLET 2009

PUBLIÉ LE : 21 JUILLET 2009